

# Procédure file

Informations de base	
INI - Procédure d'initiative	2009/2230(INI)
Stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique et le rôle des macrorégions dans la future politique de cohésion	
Sujet	
3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures	
4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC)	
4.70.05 Coopération régionale, coopération transfrontalière	
Zone géographique	
Mer Baltique région	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>REGI</b> Développement régional	S&D <a href="#">OLEJNICZAK Wojciech Michał</a>	06/10/2009
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		PPE <a href="#">ZELLER Joachim</a>	
		ALDE <a href="#">PAKARINEN Riikka</a>	
		Verts/ALE <a href="#">ALFONSI François</a>	
		ECR <a href="#">KURSKI Jacek Olgierd</a>	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>AFET</b> Affaires étrangères	ECR <a href="#">BIELAN Adam</a>	09/03/2010
	<b>ENVI</b> Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	EFD <a href="#">ROSBACH Anna</a>	02/02/2010
<b>ITRE</b> Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.		
<b>TRAN</b> Transports et tourisme		02/09/2009	
	PPE <a href="#">KUHN Werner</a>		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	<a href="#">Politique régionale et urbaine</a>	HAHN Johannes	

Événements clés			
10/06/2009	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">COM(2009)0248</a>	Résumé
17/12/2009	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
03/06/2010	Vote en commission		Résumé
14/06/2010	Dépôt du rapport de la commission	<a href="#">A7-0202/2010</a>	

05/07/2010	Débat en plénière		
06/07/2010	Résultat du vote au parlement		
06/07/2010	Décision du Parlement	<a href="#">T7-0254/2010</a>	Résumé
06/07/2010	Fin de la procédure au Parlement		

### Informations techniques

Référence de procédure	2009/2230(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 54
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	REGI/7/01786

### Portail de documentation

Document de base non législatif		<a href="#">COM(2009)0248</a>	10/06/2009	EC	Résumé
Projet de rapport de la commission		<a href="#">PE439.338</a>	04/03/2010	EP	
Avis de la commission	TRAN	<a href="#">PE438.378</a>	22/03/2010	EP	
Amendements déposés en commission		<a href="#">PE440.046</a>	30/03/2010	EP	
Avis de la commission	ENVI	<a href="#">PE438.455</a>	07/04/2010	EP	
Avis de la commission	AFET	<a href="#">PE439.837</a>	08/04/2010	EP	
Amendements déposés en commission		<a href="#">PE441.310</a>	14/05/2010	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		<a href="#">A7-0202/2010</a>	14/06/2010	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T7-0254/2010</a>	06/07/2010	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		<a href="#">SP(2010)6850</a>	29/11/2010	EC	
Document de suivi		<a href="#">COM(2011)0381</a>	22/06/2011	EC	Résumé
Document de suivi		<a href="#">SEC(2011)1071</a>	13/09/2011	EC	
Pour information		SWD(2015)0177	10/09/2015	EC	
Pour information		SWD(2017)0118	20/03/2017	EC	

## Stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique et le rôle des macrorégions dans la future politique de cohésion

OBJECTIF : proposer une stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique.

CONTEXTE : L'Union européenne compte parmi ses membres 8 des 9 pays riverains de la mer Baltique. L'introduction de la réglementation européenne et le potentiel créé par les instruments et les politiques communautaires (politique de cohésion, stratégie en faveur du développement durable, politique de l'environnement, politique maritime intégrée, marché intérieur ou encore agenda de Lisbonne) ont ménagé dans cette région de nouvelles ouvertures capitales pour une coordination plus efficace des activités en vue d'une amélioration du

niveau de vie des citoyens de ces États membres. Pourtant, malgré une communication et une coopération internationales et interrégionales de qualité, les nouvelles possibilités qu'offre l'adhésion à l'Union n'ont pas encore été pleinement exploitées et les réponses adaptées aux problèmes que connaît la région restent à trouver.

Sur la base de ce constat, le Parlement européen a publié, fin 2006, un [rapport](#) appelant à l'adoption d'une stratégie pour la région de la mer Baltique et le Conseil européen a formellement demandé à la Commission le 14 décembre 2007, une stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique.

La présente communication répond à la demande du Conseil européen, qui établit à la fois un cadre coordonné, axé sur l'intégration, pour répondre aux principaux enjeux dans la région de la mer Baltique et apporte, autant que faire se peut, des solutions concrètes aux défis identifiés.

La stratégie doit s'apprécier au regard du Plan d'action indicatif, proposé dans ce contexte.

**CONTENU** : la stratégie proposée tourne autour de 4 axes majeurs intégrés dans le plan d'action indicatif. Ces axes d'action sont les suivants: i) créer un environnement durable; ii) accroître la prospérité de la région; iii) améliorer l'accessibilité et l'attractivité; iv) garantir la sécurité de la région.

Les principales actions envisagées dans ce cadre peuvent se résumer comme suit :

1) Un environnement durable pour la région : selon les données disponibles, les pressions de la pollution causée par les substances nutritives - nitrates et phosphates, principalement-, ne peuvent être rapidement assimilées, mais ont des conséquences rapides et visibles. L'accélération de la prolifération d'algues qui, chaque été, recouvrent toujours plus la mer, en est le résultat. Les poissons et les autres organismes vivants sont ainsi privés de l'oxygène consommé par ces algues. Dans ce contexte, la stratégie envisage les domaines d'intervention prioritaires suivants:

- réduire les apports de substances nutritives dans la mer à des niveaux acceptables;
- préserver les zones naturelles et la biodiversité, y compris en relation avec la pêche;
- restreindre l'utilisation et l'incidence des substances dangereuses;
- faire de la région un modèle de navigation propre;
- atténuer le changement climatique et s'y adapter.

2) Une région prospère : en raison de la petite taille des marchés de la région, il est crucial de revaloriser l'environnement commercial pour favoriser le développement des entreprises locales et attirer les investisseurs étrangers. Des obstacles pratiques aux échanges de marchandises et de services persistent malgré le marché intérieur. Le transfert de connaissances et de compétences et une coopération renforcée de la part des pays nordiques et de l'Allemagne pourraient également fortement aider la Pologne et les États baltes à rattraper leur retard. Dans ce contexte, la stratégie envisage les domaines d'intervention prioritaires suivants:

- lever les obstacles au marché intérieur dans la région de la mer Baltique;
- exploiter pleinement le potentiel de la région en matière de recherche et d'innovation;
- appliquer le «Small Business Act», à savoir favoriser l'esprit d'entreprise, renforcer les PME et encourager une utilisation plus efficace des ressources humaines;
- encourager des modes durables d'agriculture, de sylviculture et de pêche.

3) Une région accessible et attractive : de nombreuses zones de la région ont une accessibilité réduite: le nord de la Finlande, la Suède et les pays baltes présentent les niveaux d'accessibilité les plus faibles de toute l'Europe, sur le plan des connexions tant intérieures qu'extérieures. Cette situation est due à la grande taille de la région -qui entraîne des distances et des temps de parcours importants- et aux difficiles conditions géographiques et climatiques. Le niveau élevé des prix s'explique quant à lui par le manque d'infrastructures ou la faible densité de services. Les améliorations doivent passer par les modes de transport durables. Parallèlement, la communication soulève la question de l'énergie : les marchés de l'énergie souffrent d'un manque d'infrastructures appropriées ou d'une orientation trop nationale, ce qui engendre des risques en matière de sécurité énergétique et des prix plus élevés. Qui plus est, des interconnexions doivent exister entre les pays pour permettre un bon fonctionnement du marché intérieur de l'énergie. Or, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie restent, si l'on excepte le câble Estlink qui relie l'Estonie à la Finlande, largement isolés des réseaux énergétiques de l'Union européenne. Dans ce contexte, la stratégie envisage les domaines d'intervention prioritaires suivants:

- améliorer l'accès aux marchés de l'énergie, de même que l'efficacité et la sécurité de ceux-ci;
- développer les liaisons intérieures et extérieures de transport;
- préserver et renforcer l'attractivité de la région de la mer Baltique, notamment par l'éducation, le tourisme et la santé.

4) Une région sûre : la région de la mer Baltique est une zone de passage naturelle pour le transport de pétrole, notamment en provenance de Russie. Ces activités comportent des risques pour l'environnement, notamment dans des conditions hivernales difficiles. En 2007, 120 accidents de navires se sont produits dans la mer Baltique. De nouvelles mesures doivent donc être adoptées pour renforcer la coopération, la coordination et la cohérence des agences de sécurité et de surveillance maritimes, ainsi que les interventions en cas de catastrophe. Parallèlement, des efforts doivent être faits pour sécuriser cette région qui, vu sa situation géographique, souffre de disparités dans les conditions socioéconomiques (différences importantes de prix des produits soumis à accises, caractéristiques spécifiques des relations intracommunautaires,...). Les États membres doivent donc adopter des mesures dans le domaine de la coopération afin de garantir la sécurité intérieure. Les domaines d'intervention prioritaires suivants sont ainsi envisagés:

- faire de la région un modèle de sécurité maritime;
- renforcer la protection face aux urgences majeures, sur terre comme en mer;
- réduire la criminalité transfrontalière et ses répercussions.

Actions transversales : diverses mesures transversales revêtent une importance capitale pour l'ensemble de la stratégie, notamment en matière de gouvernance maritime et d'aménagement de l'espace maritime et du territoire. Le projet BONUS-169, qui associe approche écosystémique et interface science/politique efficace grâce au financement du 7<sup>ème</sup> programme-cadre, constitue un élément crucial de la réussite de la stratégie.

Propositions en matière de gouvernance et application : compte tenu de la souplesse nécessaire en raison de l'étendue du champ d'action envisagé, la Commission présente les propositions ci-dessous en matière de gouvernance et de concrétisation :

- Conception des politiques: la coopération entre les États membres en vue de l'adoption de mesures concrètes fera l'objet d'une surveillance générale au niveau des structures communautaires. La Commission sera chargée de la coordination, du contrôle, de la diffusion de l'information, des mesures d'aide à l'application et du suivi. En partenariat avec les parties prenantes de la région, elle élaborera régulièrement des rapports d'avancement et usera de son pouvoir d'initiative pour présenter des propositions d'adaptation de la stratégie et du plan d'action lorsque cela sera nécessaire. Une réévaluation de la valeur ajoutée européenne de la stratégie et de l'application du plan d'action est prévue pour 2011 ;
- Application sur le terrain : l'application de la stratégie (qui incombe aux partenaires déjà actifs dans la région) sera adaptée aux objectifs de la présente stratégie. La Commission collaborera avec les autres institutions, les États membres et les régions, les institutions financières internationales, les autorités de programmation transnationales et les organisations intergouvernementales (à l'instar de HELCOM) en vue de désigner les autorités de coordination au niveau des domaines d'intervention prioritaires et les chefs de file pour les projets phares. Les partenaires concernés par les différentes facettes de la stratégie -y compris les pays tiers intéressés- seront mobilisés et pourront formuler des recommandations, si nécessaire.

Financements : à ce stade, la Commission ne propose pas d'affecter de fonds ou de ressources supplémentaires. Toutefois, une aide financière devra être apportée à certains projets ou mesures spécifiques. Les Fonds structurels disponibles dans la région constituent une source essentielle à cet égard: la plupart des programmes prévoient déjà des mesures préconisées par la stratégie. Pour leur part, les États membres sont convenus d'examiner les projets et les mesures de financement qui répondent aux priorités de la stratégie et font l'objet d'un financement national. Des aides de la Banque européenne d'investissement et d'autres institutions financières internationales et régionales pourraient également être envisagées.

## Stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique et le rôle des macrorégions dans la future politique de cohésion

---

La commission du développement régional a adopté un rapport d'initiative de Wojciech Michał OLEJNICZAK (S&D, PL) sur la stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique et le rôle des macrorégions dans la future politique de cohésion, en réponse à la communication de la Commission sur le même sujet.

Les députés se félicitent du fait que la stratégie de la mer Baltique, demandée par le Parlement depuis 2006, a été adoptée par la Commission et bénéficie du soutien du Conseil européen. Ils se réjouissent du fait que cette stratégie résulte d'une large consultation des parties prenantes au sein des États membres, et saluent à cet égard la création d'un forum de la société civile de la région, tel que le sommet d'action en faveur de la mer Baltique. La Commission est invitée mettre en place un portail internet spécialement consacré à la stratégie pour la mer Baltique, qui servirait de forum d'échange d'expériences sur les projets actuels et futurs.

La commission parlementaire appelle les États membres et leurs régions à utiliser les fonds structurels programmés pour la période 2007-2013 en vue d'apporter un soutien aussi large que possible à la mise en œuvre de la stratégie, plus précisément en stimulant l'emploi et la croissance dans les régions les plus durement touchées par la crise économique. Elle constate que la mise en œuvre de la stratégie pour la région de la mer Baltique a, jusqu'à présent, été très lente et rappelle à la Commission qu'il est important que les crédits au titre du budget 2010 de l'Union soient rapidement alloués aux actions s'inscrivant dans le cadre des objectifs de la stratégie.

Le rapport souligne que l'objectif majeur consiste à élaborer des mécanismes optimaux qui pourront être appliqués aux futures stratégies macrorégionales. Les députés estiment qu'il convient de promouvoir de nouvelles régions présentant un potentiel de développement et d'innovation et de mettre à profit la valeur ajoutée de la stratégie pour la mer Baltique et d'autres futures stratégies macrorégionales pour atteindre un nouveau niveau de synergie permettant de réduire les disparités existantes.

La Commission européenne est invitée à analyser les premiers retours d'expérience liés à la mise en œuvre de la stratégie pour la mer Baltique, qui aideront à définir les possibles sources et méthodes de financement pour les stratégies macrorégionales, les autres stratégies macrorégionales pouvant utiliser cet exemple, en tant que projet pilote, pour faire valoir leur potentiel.

Les députés estiment que la dimension territoriale de la stratégie contribuera à développer et à concrétiser l'idée de la cohésion territoriale, et ils invitent la Commission à engager un dialogue actif sur le rôle et l'effet des macrorégions dans la politique régionale de l'UE après 2013.

Dimension externe : les députés souhaitent une amélioration, tant dans le cadre de la stratégie pour la région de la mer Baltique que pour les futures stratégies macrorégionales, des relations entre l'Union européenne et les États non-membres, en particulier pour la mise en œuvre de projets à grande échelle ayant des répercussions considérables sur l'environnement. Ils demandent en outre que l'Union et les États non-membres coopèrent en vue de renforcer la sécurité dans cette zone et de soutenir la lutte contre la criminalité transfrontalière.

Le rapport insiste sur la nécessité, dans le cadre de la construction du réseau énergétique, de viser une coopération renforcée entre, d'une part, la Russie et le Belarus et, d'autre part, les États baltes, et de tirer à cet effet le meilleur profit du dialogue entre l'Union européenne et la Russie sur l'énergie, ce qui ouvrirait également des possibilités d'intégration de la Russie dans la stratégie de la mer Baltique.

Soulignant la nécessité de réduire la dépendance énergétique de la région à l'égard de la Russie, les députés saluent la déclaration de la Commission concernant la nécessité de multiplier les interconnexions entre États membres de la région et d'accroître la diversification des approvisionnements en énergie. Ils demandent, à cet égard, un soutien accru en faveur de la création de terminaux de GNL.

Les députés sont d'avis que le nouvel accord de partenariat et de coopération avec la Russie devrait prendre en compte la coopération dans la région de la mer Baltique. Ils estiment que les espaces communs à l'Union européenne et à la Russie offriront un cadre précieux à cet égard et invitent la Russie à jouer un rôle à part entière dans cette coopération. Ils font observer qu'il convient de privilégier la coopération entre les pays de la mer Baltique et de traiter le sujet au plus haut niveau politique, en d'autres termes au niveau des chefs d'État ou de gouvernement.

Environnement et énergie : le rapport insiste sur la nécessité de procéder à une évaluation des incidences sur l'environnement des projets d'infrastructure énergétique (en cours de construction et futurs), en tenant compte des conventions internationales. La Commission est invitée à élaborer un plan de réaction adéquat en cas d'incident technique ou de toute autre catastrophe éventuelle, en fournissant également les moyens de faire face à ces situations d'un point de vue économique.

Les députés soulignent la nécessité de créer un observatoire environnemental de la mer Baltique, un système d'alerte précoce en cas

d'accident et de pollution transfrontalière grave et une force d'intervention commune pour faire face à ces situations.

Le rapport met en évidence l'importance stratégique que revêt la région de la mer Baltique pour le développement des projets communs d'infrastructures énergétiques qui favorisent la diversification de la production et de l'approvisionnement énergétiques. Il souligne également qu'en raison du développement nucléaire prévu dans la région de la mer Baltique, les pays de l'Union européenne doivent respecter les normes environnementales et de sécurité les plus strictes. À ce propos, la Commission devrait contrôler que la même approche et les mêmes conventions internationales sont suivies dans les pays voisins, en particulier dans ceux qui prévoient la construction de centrales nucléaires près des frontières extérieures de l'Union.

Rappelant que la mer Baltique est l'une des mers les plus polluées du monde, les députés soulignent que l'Union européenne et ses États membres riverains de la mer Baltique se doivent de traiter de toute urgence les graves problèmes environnementaux affectant la région, notamment l'eutrophisation, les effets des substances dangereuses déposées au fond de la mer et les menaces pesant sur la biodiversité aquatique.

Transports et tourisme : les députés soulignent qu'il convient, à titre prioritaire, de mettre en place un réseau de communication et de transport maritime, terrestre et fluvial performant et respectueux de l'environnement en tenant compte des dispositions de la version mise à jour du document Natura 2000 et en accordant une attention particulière aux liens entre la région de la mer Baltique et les autres régions européennes via le corridor Baltique-Adriatique et le corridor de transport d'Europe centrale.

Le rapport insiste sur les points suivants :

- la stratégie devrait notamment s'attaquer au problème du manque d'infrastructures et d'accessibilité appropriées, ainsi que de la faible interopérabilité entre les différents réseaux de transports nationaux en vue de mettre en place un système de transport multimodal global à travers la région de la mer Baltique;
- il importe d'intégrer plus étroitement la région de la mer Baltique aux axes prioritaires RTE-T, en ce qui concerne, en particulier, les autoroutes de la mer, la prolongation de l'axe ferroviaire de Berlin à la côte de la Baltique, l'amélioration de l'axe ferroviaire de Berlin à la côte baltique en combinaison avec l'autoroute de la mer Rostock-Danemark et d'accélérer la modernisation et l'utilisation de l'axe «Rail Baltica»;
- il importe d'étendre vers l'Est la capacité de transport de la région de la mer Baltique, en particulier pour favoriser l'interopérabilité du transport ? au premier chef par rail ? et pour accélérer le transit de marchandises aux frontières de l'Union européenne;
- une priorité particulière devrait être accordée aux liaisons entre les ports et les régions intérieures, y compris par voies navigables, de manière à s'assurer que tous les territoires de la région peuvent bénéficier de la croissance du transport maritime de fret;
- des thèmes tels que le tourisme sportif autour des sports nautiques, du bien-être et des stations thermales, le patrimoine culturel et les sites naturels offrent un immense potentiel pour développer l'image de la région en tant que destination touristique. Les députés soulignent dès lors la nécessité de protéger les zones côtières naturelles, les paysages et le patrimoine culturel, qui peuvent contribuer à l'avenir à garantir une économie durable dans la région de la mer Baltique;
- l'amélioration des liaisons de transport et l'élimination des goulets d'étranglement (en particulier les difficultés aux points de contrôle frontaliers sur la frontière orientale de l'Union avec la Russie) pourraient être résolues dans le cadre de la stratégie afin de garantir un flux régulier de marchandises à travers la région de la mer Baltique.

Les députés se félicitent enfin de l'intégration, dans le plan d'action de la Commission, de l'objectif visant à faire de la mer Baltique une région modèle en matière de transport propre et un chef de file au niveau mondial en matière de sûreté et de sécurité maritimes.

## Stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique et le rôle des macrorégions dans la future politique de cohésion

---

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique et le rôle des macrorégions dans la future politique de cohésion.

Les députés se félicitent du fait que la stratégie de la mer Baltique, demandée par le Parlement depuis 2006, a été adoptée par la Commission et bénéficie du soutien du Conseil européen. Ils se réjouissent du fait que cette stratégie résulte d'une large consultation des parties prenantes au sein des États membres, non seulement au niveau des autorités nationales, régionales et locales, mais aussi du monde académique et de celui de l'entreprise ainsi que des organisations non gouvernementales.

Tout en saluant la création d'un forum de la société civile de la région, la résolution recommande de favoriser la participation des communautés locales en créant des instruments de communication et de consultation plus larges et plus ciblés. La Commission est invitée à mettre en place un portail internet spécialement consacré à la stratégie pour la mer Baltique, qui servirait de forum d'échange d'expériences sur les projets actuels et futurs.

Projet-pilote : les députés estiment que la stratégie pour la région de la mer Baltique constitue un projet pilote pour les futures stratégies relatives aux macrorégions, et que le succès de la mise en œuvre de cette stratégie peut constituer un exemple de la façon dont les stratégies à venir peuvent être mises en œuvre. Ils soulignent que l'idée de créer des régions fonctionnelles, regroupées autour d'objectifs ou de problèmes de développement communs, peut contribuer à renforcer l'efficacité de la politique régionale de l'Union européenne. L'objectif majeur consiste donc à élaborer des mécanismes optimaux qui pourront être appliqués aux futures stratégies macrorégionales.

Le Parlement estime que la dimension territoriale de la stratégie contribuera à développer et à concrétiser l'idée de la cohésion territoriale, et il invite la Commission à engager un dialogue actif sur le rôle et l'effet des macrorégions dans la politique régionale de l'UE après 2013.

Tirer parti des fonds structurels : la résolution appelle les États membres et leurs régions à utiliser les fonds structurels programmés pour la période 2007-2013 en vue d'apporter un soutien aussi large que possible à la mise en œuvre de la stratégie, plus précisément en stimulant l'emploi et la croissance dans les régions les plus durement touchées par la crise économique. Constatant que la mise en œuvre de la stratégie pour la région de la mer Baltique a, jusqu'à présent, été très lente, le Parlement rappelle à la Commission qu'il est important que les crédits au titre du budget 2010 de l'Union soient rapidement alloués aux actions s'inscrivant dans le cadre des objectifs de la stratégie.

Dimension externe : le Parlement souhaite une amélioration, tant dans le cadre de la stratégie pour la région de la mer Baltique que pour les futures stratégies macrorégionales, des relations entre l'Union européenne et les États non-membres, en particulier pour la mise en œuvre de

projets à grande échelle ayant des répercussions considérables sur l'environnement. Il demande en outre que l'Union et les États non-membres coopèrent en vue de renforcer la sécurité dans cette zone et de soutenir la lutte contre la criminalité transfrontalière.

La résolution insiste sur la nécessité, dans le cadre de la construction du réseau énergétique, de viser une coopération renforcée entre, d'une part, la Russie et le Belarus et, d'autre part, les États baltes, et de tirer à cet effet le meilleur profit du dialogue entre l'Union européenne et la Russie sur l'énergie, ce qui ouvrirait également des possibilités d'intégration de la Russie dans la stratégie de la mer Baltique.

Soulignant la nécessité de réduire la dépendance énergétique de la région à l'égard de la Russie, les députés saluent la déclaration de la Commission concernant la nécessité de multiplier les interconnexions entre États membres de la région et d'accroître la diversification des approvisionnements en énergie. Ils demandent, à cet égard, un soutien accru en faveur de la création de terminaux de GNL.

Les députés sont d'avis que le nouvel accord de partenariat et de coopération avec la Russie devrait prendre en compte la coopération dans la région de la mer Baltique. Ils estiment que les espaces communs à l'Union européenne et à la Russie offriront un cadre précieux à cet égard et invitent la Russie à jouer un rôle à part entière dans cette coopération. Ils font observer qu'il convient de privilégier la coopération entre les pays de la mer Baltique et de traiter le sujet au plus haut niveau politique, en d'autres termes au niveau des chefs d'État ou de gouvernement.

Environnement et énergie : la résolution insiste sur la nécessité de procéder à une évaluation des incidences sur l'environnement des projets d'infrastructure énergétique (en cours de construction et futurs), en tenant compte des conventions internationales. La Commission est invitée à élaborer un plan de réaction adéquat en cas d'incident technique ou de toute autre catastrophe éventuelle, en fournissant également les moyens de faire face à ces situations d'un point de vue économique.

Les députés soulignent la nécessité de créer un observatoire environnemental de la mer Baltique, un système d'alerte précoce en cas d'accident et de pollution transfrontalière grave et une force d'intervention commune pour faire face à ces situations.

La résolution met en évidence l'importance stratégique que revêt la région de la mer Baltique pour le développement des projets communs d'infrastructures énergétiques qui favorisent la diversification de la production et de l'approvisionnement énergétiques. Elle souligne également qu'en raison du développement nucléaire prévu dans la région de la mer Baltique, les pays de l'Union européenne doivent respecter les normes environnementales et de sécurité les plus strictes. À ce propos, la Commission devrait contrôler que la même approche et les mêmes conventions internationales sont suivies dans les pays voisins, en particulier dans ceux qui prévoient la construction de centrales nucléaires près des frontières extérieures de l'Union.

Rappelant que la mer Baltique est l'une des mers les plus polluées du monde, les députés soulignent que l'Union européenne et ses États membres riverains de la mer Baltique se doivent de traiter de toute urgence les graves problèmes environnementaux affectant la région, notamment l'eutrophisation, les effets des substances dangereuses déposées au fond de la mer et les menaces pesant sur la biodiversité aquatique.

Transports et tourisme : le Parlement souligne qu'il convient, à titre prioritaire, de mettre en place un réseau de communication et de transport maritime, terrestre et fluvial performant et respectueux de l'environnement en tenant compte des dispositions de la version mise à jour du document Natura 2000 et en accordant une attention particulière aux liens entre la région de la mer Baltique et les autres régions européennes via le corridor Baltique-Adriatique et le corridor de transport d'Europe centrale.

La résolution insiste sur les points suivants :

- la stratégie devrait notamment s'attaquer au problème du manque d'infrastructures et d'accessibilité appropriées, ainsi que de la faible interopérabilité entre les différents réseaux de transports nationaux en vue de mettre en place un système de transport multimodal global à travers la région de la mer Baltique;
- il importe d'intégrer plus étroitement la région de la mer Baltique aux axes prioritaires RTE-T, en ce qui concerne, en particulier, les autoroutes de la mer, la prolongation de l'axe ferroviaire de Berlin à la côte de la Baltique, l'amélioration de l'axe ferroviaire de Berlin à la côte baltique en combinaison avec l'autoroute de la mer Rostock-Danemark et d'accélérer la modernisation et l'utilisation de l'axe «Rail Baltica»;
- il importe d'étendre vers l'Est la capacité de transport de la région de la mer Baltique, en particulier pour favoriser l'interopérabilité du transport ? au premier chef par rail ? et pour accélérer le transit de marchandises aux frontières de l'Union européenne;
- une priorité particulière devrait être accordée aux liaisons entre les ports et les régions intérieures, y compris par voies navigables, de manière à s'assurer que tous les territoires de la région peuvent bénéficier de la croissance du transport maritime de fret;
- des thèmes tels que le tourisme sportif autour des sports nautiques, du bien-être et des stations thermales, le patrimoine culturel et les sites naturels offrent un immense potentiel pour développer l'image de la région en tant que destination touristique. Les députés soulignent dès lors la nécessité de protéger les zones côtières naturelles, les paysages et le patrimoine culturel, qui peuvent contribuer à l'avenir à garantir une économie durable dans la région de la mer Baltique;
- l'amélioration des liaisons de transport et l'élimination des goulets d'étranglement (en particulier les difficultés aux points de contrôle frontaliers sur la frontière orientale de l'Union avec la Russie) pourraient être résolues dans le cadre de la stratégie afin de garantir un flux régulier de marchandises à travers la région de la mer Baltique.

Le Parlement se félicite enfin de l'intégration, dans le plan d'action de la Commission, de l'objectif visant à faire de la mer Baltique une région modèle en matière de transport propre et un chef de file au niveau mondial en matière de sûreté et de sécurité maritimes.

## Stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique et le rôle des macrorégions dans la future politique de cohésion

---

La Commission a présenté son rapport de 2011 sur la stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique adoptée par la Commission européenne en juin 2009 et approuvée par le Conseil européen en octobre 2009.

Le présent rapport fait suite au rapport intermédiaire de 2010, examiné par un large éventail de parties prenantes lors du forum annuel de Tallinn, les 14 et 15 octobre 2010. La stratégie étant un processus novateur et dynamique qui requiert du temps, ce rapport comprend des

recommandations visant à apporter des améliorations au cours des années à venir. La stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique inspire également la stratégie de l'UE pour la région du Danube et inspirera peut-être d'autres initiatives, dont des projets revêtant une dimension maritime analogue, voire plus marquée.

La stratégie aborde les principaux enjeux et le potentiel inexploité de cette vaste région, qui couvre près d'un tiers de la superficie totale de l'Union et concerne près de 85 millions d'habitants (17% de la population de l'Union). Elle fournit en outre un cadre intégré pour l'amélioration des conditions environnementales de la mer Baltique, s'attaquant aux questions des goulets d'étranglement en matière de transport et des interconnexions énergétiques. Elle facilite le développement des marchés au-delà des frontières et des réseaux communs consacrés à la recherche, à l'innovation et aux entreprises. Grâce à ces mesures concrètes, la stratégie contribue de manière significative à l'application de politiques majeures de l'UE, telles qu'Europe 2020 ou [la politique maritime intégrée](#), et renforce l'intégration de la région dans l'Union au lendemain de l'élargissement.

1) Principales réalisations : la stratégie a mené à une action concrète, utilisant les ressources de façon plus rationnelle. De nouvelles méthodes de travail et de nouveaux réseaux ont été créés et de nombreuses initiatives ont été lancées.

- Nouveaux projets : un grand nombre de nouveaux projets ont été mis sur pied et financés pour atteindre les objectifs des quinze domaines prioritaires établis dans le plan d'action accompagnant la stratégie. Le rapport énumère une série de projets exemplatifs parmi les 80 et quelques «projets phares» (Flagship Projects) mis en chantier dans le cadre du plan d'action.

D'autres projets répondent à l'ensemble des enjeux étroitement liés de la région, en établissant, par exemple, des zones marines protégées (faisant de la région de la mer Baltique la première région maritime du monde à atteindre l'objectif fixé par la Convention sur la diversité biologique, à savoir, transformer au moins 10% de sa superficie en zone protégée).

D'autres projets fonctionnant sur la base d'une méthode coopérative à l'échelle de la région de la mer Baltique concernent des questions telles que le contrôle des substances dangereuses, la suppression des obstacles au marché unique ou le renforcement de la coopération entre quelque 200 universités régionales.

- Impulsion nouvelle aux projets existants : la stratégie se fonde sur les expériences des collaborations passées et des projets existants. Elle permet d'accroître la visibilité, d'étendre les réseaux et d'établir des liens directs plus clairs avec le processus d'élaboration des politiques nationales et européennes. La stratégie assure également une approche ciblée et des économies de moyens en regroupant, par exemple, des projets consacrés aux mêmes thèmes (ex : agriculture durable et transports).

- Nouveaux réseaux et réseaux en développement : la stratégie favorise l'établissement de nouveaux réseaux globaux, le renforcement de la collaboration et l'amélioration de la division du travail au sein des réseaux existants. Elle fournit également un point de repère commun aux nombreuses organisations de la région de la mer Baltique. Les personnes et les structures fondent de plus en plus leur travail sur les priorités fixées par le plan d'action. Eu égard à l'importance cruciale de la mer elle-même, un nouveau réseau de formation maritime a été créé pour rassembler les centres d'excellence régionaux.

- Élaboration et cohérence des politiques : la méthode de travail encourage une meilleure élaboration et une meilleure harmonisation des politiques ainsi qu'une application plus efficace des méthodes existantes. Elle assure également la cohérence des politiques sectorielles - notamment dans le domaine des transports, de l'enseignement, de l'énergie, du climat, de l'environnement, de la pêche, de l'industrie, de l'innovation, de la santé et de l'agriculture - et veille à ce que ces politiques soient adaptées aux besoins de la région de la mer Baltique dans son ensemble.

- Alignement des financements et autres initiatives financières : orienter les efforts de la politique de cohésion, qui, à elle seule, met quelque 50 milliards EUR à la disposition de la région de la mer Baltique, avec d'autres sources importantes de financement nationales et européennes, a été un véritable défi. Les progrès importants réalisés en la matière sont détaillés dans le rapport. La Commission et la BEI évaluent le potentiel d'un mécanisme de réalisation conjointe qui faciliterait l'élaboration de «projets financables» combinant subventions et prêts.

- Coopération avec les États non membres de l'UE dans la région de la mer Baltique : les trois pays les plus concernés - la Russie, la Norvège et le Bélarus - ont tous manifesté leur soutien à la stratégie. La coopération avec la Russie, partenaire indispensable dans la région de la mer Baltique, a été assurée à plusieurs niveaux. À l'initiative du Parlement européen, la coopération avec les États non membres de l'UE dans le cadre de la stratégie a bénéficié de 20 millions EUR au titre du budget de l'UE pour 2010. Les projets visés sont principalement des projets environnementaux.

2) Recommandations : dans l'ensemble, le rapport conclut qu'il est clair que la stratégie constitue un nouveau moyen de rassembler de multiples partenaires et secteurs d'action en vue d'obtenir des résultats supérieurs à tout résultat individuel. Sur la base de ce qui précède, la Commission recommande:

- de renforcer le caractère intégré de la stratégie en lui assurant une correspondance plus étroite avec les thèmes et les initiatives phares Europe 2020;
- de garantir le caractère européen de la stratégie en organisant régulièrement des discussions à ce propos lors des Conseils politiques;
- de donner la priorité à la définition des objectifs pour mieux orienter la stratégie et la rendre plus concrète par rapport à ses principales finalités;
- de mettre tout en œuvre pour aligner la politique de cohésion et les autres sources de financement de la région sur les objectifs de la stratégie;
- de renforcer les éléments de réalisation (particulièrement les coordonnateurs des domaines prioritaires et leurs comités directeurs), tant sur le plan financier que sur le plan des effectifs. Des comités de coordination nationaux devraient être mis sur pied, et des contacts nationaux, désignés pour chaque domaine prioritaire. Les structures doivent être tout à fait intégrées dans les ministères ou les autres instances compétentes;
- de mettre sur pied une «initiative de communication» pour garantir une plus grande participation à la stratégie et veiller à une meilleure compréhension de ses réalisations.

En outre, la Commission continuera à s'employer à déterminer la valeur ajoutée de cette nouvelle méthode macrorégionale, éventuellement sur la base d'une évaluation externe des retombées de la stratégie. Les conclusions de la Commission seront incorporées dans le rapport sur le concept de stratégie macrorégionale que le Conseil a demandé pour juin 2013, à partir de la meilleure analyse possible de l'expérience acquise.

